

03

Travail et rémunération

361-1300

ESPA en bref 2013

L'enquête suisse sur la population active



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel, 2014

Impressum

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: Service d'information de la Section Travail et vie active OFS,
tél. 058 463 64 00, e-mail: info.arbeit@bfs.admin.ch

Conception et rédaction: Valérie Lässig, Alain Vuille

Graphisme/Layout: DIAM, Prepress/Print, OFS

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Langues: Cette brochure est disponible en versions pdf ou imprimées
en français, allemand, italien et anglais. Langue du texte original: français

Domaine: 3 Travail et rémunération

Page de couverture: OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne;
photo: © 3d-Master – Fotolia.com

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
tél. 058 463 60 60 / fax: 058 463 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 361-1300

L'ESPA en bref 2013

Table des matières

1	A propos de l'enquête	4
	■ Une enquête aux exigences internationales	4
	■ Les questions posées	4
	■ Les modules thématiques	4
	■ L'utilisation des données de l'ESPA	5
	■ Quand l'enquête a-t-elle lieu?	5
	■ Qui participe à l'enquête?	6
	■ Qui réalise les interviews?	6
	■ Comment se déroule l'interview?	6
	■ Qu'en est-il de la protection des données?	7
	■ Pourquoi votre participation est-elle importante?	7
2	Principaux résultats	8
	■ Population active occupée	9
	■ Main-d'oeuvre suisse et étrangère	11
	■ Chômage au sens du BIT	12
	■ Personne en sous-emploi	15
	■ Travail à temps partiel	16
	■ Charge totale de l'activité professionnelle et du travail domestique et familial	20
	■ Age moyen à la sortie du marché du travail	22
	■ Nombre des aînés pour 100 actifs	23
3	Définitions principales	24
4	Pour plus d'informations	27

Depuis 1991, l'Office fédéral de la statistique (OFS) réalise chaque année l'enquête suisse sur la population active (ESPA) sur mandat du Conseil fédéral. Cette enquête téléphonique auprès des personnes livre des données représentatives sur la structure socio-économique de la population résidente permanente de la Suisse et sur sa participation à la vie active.

■ Une enquête aux exigences internationales

Grâce à l'application stricte des définitions internationales, l'ESPA permet de positionner la Suisse dans le contexte européen et mondial sur le plan du chômage et de l'emploi.

■ Les questions posées

Les questions portent principalement sur la situation sur le marché du travail (activité professionnelle actuelle ou passée, chômage, retraite, conditions de travail, profession, revenu professionnel et du ménage, recherche d'emploi, mobilité professionnelle et géographique), sur la formation (y compris formation continue), sur la composition du ménage et sur les caractéristiques démographiques (nationalité, état civil, etc.).

■ Les modules thématiques

En plus du questionnaire de base, l'ESPA est complétée chaque année par des modules thématiques. Parmi les sujets traités figurent le travail non rémunéré, les migrations, la sécurité sociale, la conciliation de la vie professionnelle et

de la vie familiale, l'entrée des jeunes sur le marché du travail, l'emploi des personnes handicapées ou encore le passage de la vie active à la retraite.

■ **L'utilisation des données de l'ESPA**

Les données recueillies au moyen de l'ESPA présentent un grand intérêt du point de vue de la politique sociale et des politiques du marché du travail. L'enquête livre notamment des informations sur les difficultés à trouver un emploi, la réinsertion professionnelle des femmes, la garde des enfants, les inégalités salariales, les comportements en matière de retraite et l'intégration de la population étrangère. L'ESPA est une enquête essentielle au système statistique suisse. Elle constitue la source principale de la statistique de la population active occupée, de la statistique du volume du travail servant à calculer la productivité du travail, des comptes globaux du marché du travail et des projections de la population active dans le cadre des scénarios démographiques.

■ **Quand l'enquête a-t-elle lieu?**

Depuis 2010, l'ESPA est réalisée en continu avec une répartition des interviews entre les 52 semaines de l'année (de 1991 à 2009, l'ESPA était menée au 2^e trimestre de chaque année). Les personnes qui participent à l'enquête sont interrogées 4 fois sur 1 an et demi.

■ Qui participe à l'enquête?

L'ESPA est réalisée auprès d'un échantillon représentatif reposant sur 105'000 interviews annuelles (env. 35'000 de 2002 à 2009 et env. 16'000 jusqu'en 2001). Les adresses sont tirées au sort à partir du registre d'échantillonnage de l'OFS, composé d'une liste d'adresses et d'un registre de numéros de téléphone. Ce dernier comporte aussi des numéros de téléphone que l'on ne trouve pas dans l'annuaire téléphonique. Depuis 2003, l'échantillon de l'ESPA est complété par un échantillon d'étrangers (15'000 interviews jusqu'en 2009 et 21'000 dès 2010). Au total, ce sont 126'000 interviews qui sont menées par an.

■ Qui réalise les interviews?

La collecte des données est effectuée dans les centres d'appels de l'institut mandaté par l'Office fédéral de la statistique. Des entretiens téléphoniques assistés par ordinateur (méthode CATI) sont menés par des enquêteurs professionnels, eux-mêmes contrôlés par des superviseurs. Ils se déroulent en allemand, en français, en italien et en anglais.

■ Comment se déroule l'interview?

L'Office fédéral de la statistique informe par écrit les personnes tirées au sort sur les objectifs et la réalisation de l'ESPA. Ensuite l'institut mandaté les contacte par téléphone pour réaliser l'interview directement ou sur rendez-vous. Seules les personnes âgées d'au moins 15 ans sont susceptibles d'être sélectionnées pour l'enquête.

■ Qu'en est-il de la protection des données?

- La protection des données est garantie par la loi sur la statistique fédérale (RS 431.01), par l'ordonnance concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux (RS 431.012.1) et par la loi fédérale sur la protection des données (RS 235.1).
- Les collaboratrices et collaborateurs de l'OFS et de l'institut mandaté pour réaliser l'enquête sont rigoureusement tenus au secret de fonction et soumis à ces lois.
- Les numéros de téléphones sont traités de manière confidentielle. Leur utilisation commerciale ou administrative est absolument exclue.
- Les données récoltées lors de l'enquête sont traitées de façon anonyme, puisqu'elles sont agrégées, extrapolées et finalement exprimées sous une forme générale qui ne permet pas d'identifier les personnes ayant participé à l'enquête.

■ Pourquoi votre participation est-elle importante?

La participation à cette enquête est facultative, mais votre collaboration est très importante pour la pertinence et la qualité de l'étude. Pour atteindre cet objectif, nous devons disposer d'un échantillon représentatif de la population résidente en Suisse. Nous avons donc besoin de vos réponses quels que soient votre âge, votre nationalité ou votre situation par rapport au marché du travail (en emploi, au chômage, en retraite, au foyer, en formation, autre non-actif).

2

Principaux résultats

La présente publication n'offre qu'un aperçu des résultats tirés de l'enquête suisse sur la population active (ESPA).

Vous trouverez de nombreux autres résultats tirés de l'ESPA sur notre site Internet: www.espa.bfs.admin.ch

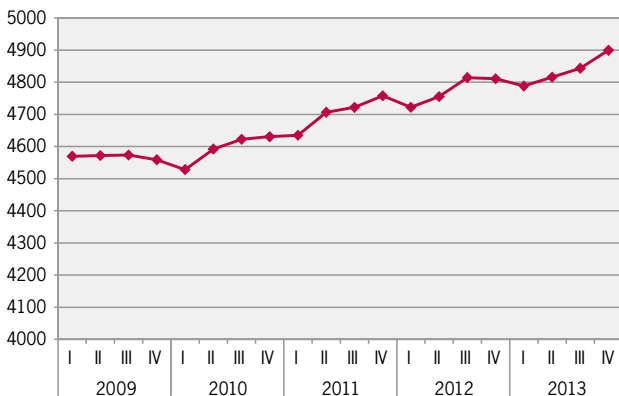
■ Population active occupée

En Suisse, 4,899 millions de personnes étaient actives occupées au 4^e trimestre 2013, soit 1,8% de plus qu'au 4^e trimestre 2012. Parmi celles-ci, le nombre d'hommes a augmenté de 1,0% et le nombre de femmes de 2,8%.

L'Union européenne (UE28) et la zone euro (ZE17) ont vu leur population active occupée diminuer en comparaison annuelle (de respectivement -0,1% et -0,5%).

Personnes actives occupées travaillant en Suisse

Concept intérieur, en milliers, 2009–2013

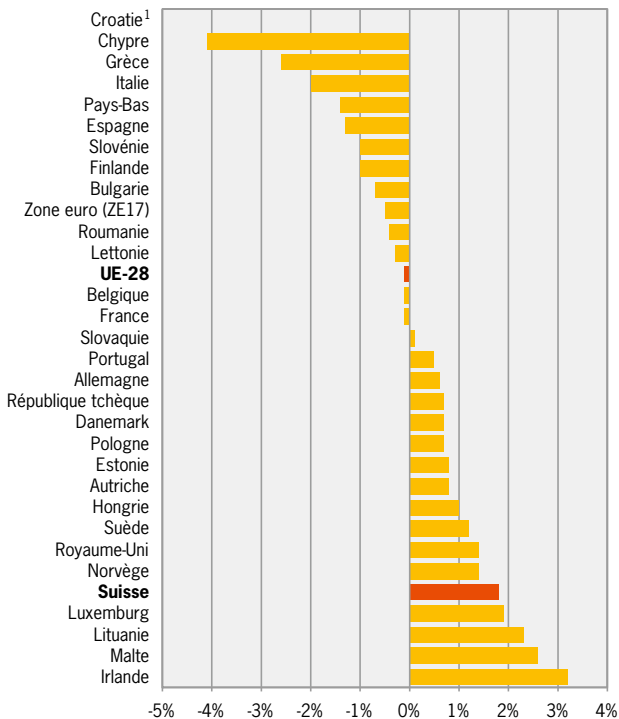


Source: SPAO

© OFS 2014

Actifs occupés en comparaison internationale

Concept intérieur, variation 4^e trimestre 2012 – 4^e trimestre 2013



¹ Non disponible

Source: SPAO, Eurostat

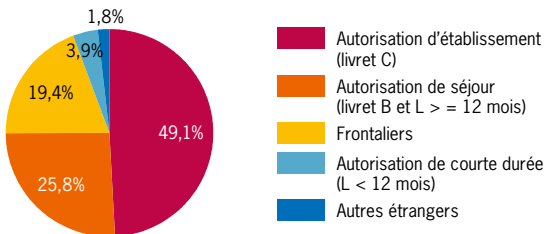
© OFS 2014

■ Main-d'œuvre suisse et étrangère

Entre le 4^e trimestre 2012 et le 4^e trimestre 2013, le nombre de travailleurs de nationalité étrangère a augmenté plus fortement que le nombre de travailleurs de nationalité suisse (+3,7% à 1,439 million contre +1,1% à 3,460 millions). L'augmentation de la main-d'oeuvre étrangère s'observe en premier lieu dans le groupe des titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée (livret L) séjournant en Suisse depuis moins de douze mois (+11,8%). Elle est moins marquée dans le groupe des titulaires d'une autorisation d'établissement (livret C, +6,2%) et dans celui des frontaliers (livret G, +3,9%). Le nombre de titulaires d'une autorisation de séjour (livret B) ou d'un livret L séjournant en Suisse depuis plus de douze mois a diminué pendant la période considérée (-2,2%).

Personnes actives occupées de nationalité étrangère selon l'autorisation de séjour

Concept intérieur, en %, 4^e trimestre 2013



Source: SPAO

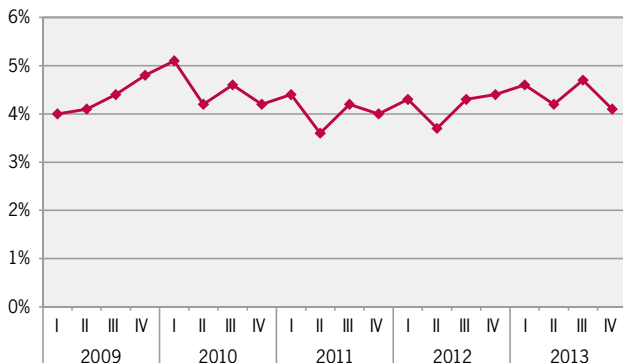
© OFS 2014

■ Chômage au sens du BIT

Au 4^e trimestre 2013, 193'000 personnes étaient au chômage en Suisse selon la définition du Bureau international du Travail (BIT), soit 10'000 de moins qu'un an auparavant. Ces chômeurs au sens du BIT représentaient 4,1% de la population active, contre 4,4% au 4^e trimestre 2012. Le taux de chômage au sens du BIT est resté inchangé dans l'Union européenne (UE28: 10,7%). Il a par contre légèrement augmenté dans la zone Euro (ZE18: de 11,8% à 12,0%).

Taux de chômage au sens du BIT

Concept population résidente permanente, en %, 2009–2013

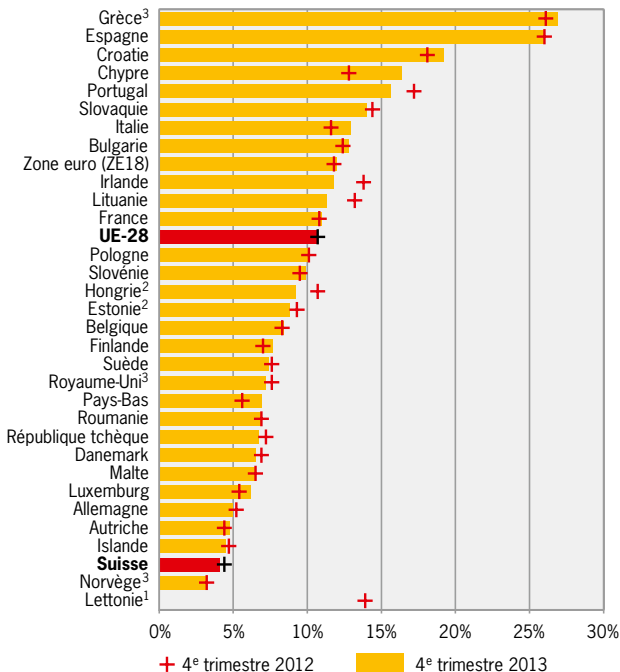


Source: ESPA

© OFS 2014

Taux de chômage au sens du BIT en comparaison internationale

Concept population résidente permanente, en %,
aux 4^{es} trimestres 2012 et 2013



¹ 4^e trimestre 2013 non disponible

² Moyenne octobre/novembre 2013

³ Valeurs pour octobre 2013

Source: ESPA, Eurostat

© OFS 2014

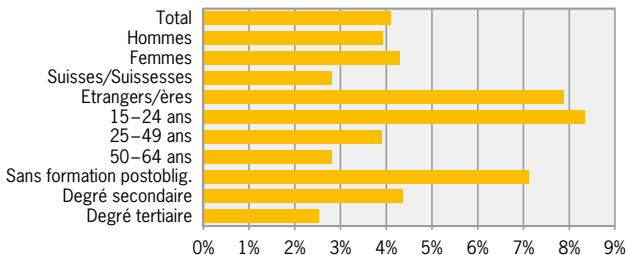
■ Chômage au sens du BIT selon diverses caractéristiques

En Suisse, le taux de chômage des jeunes (15–24 ans) au sens du BIT a diminué, passant de 9,2% à 8,3% entre le 4^e trimestre 2012 et le 4^e trimestre 2013. Il a baissé chez les 50 à 64 ans, passant de 3,1% à 2,8% et a également légèrement reculé chez les 25–49 ans, passant de 4,0% à 3,9%. Il a diminué aussi bien chez les hommes (de 4,1% à 3,9%) que chez les femmes (de 4,7% à 4,3%).

Alors que le taux de chômage au sens du BIT a baissé chez les Suisses (de 3,3% à 2,8%), il a légèrement progressé chez les personnes de nationalité étrangère (de 7,8% à 7,9%). Dans ce dernier groupe, il ne s'est toutefois accru que chez les ressortissants de l'UE28/AELE (de 5,0% à 5,8%). Le taux de chômage au sens du BIT des ressortissants d'Etats tiers a reculé (de 14,0% à 12,8%).

Taux de chômage au sens du BIT selon différentes caractéristiques

Concept population résidente permanente, en %, 4^e trimestre 2013



Source: ESPA

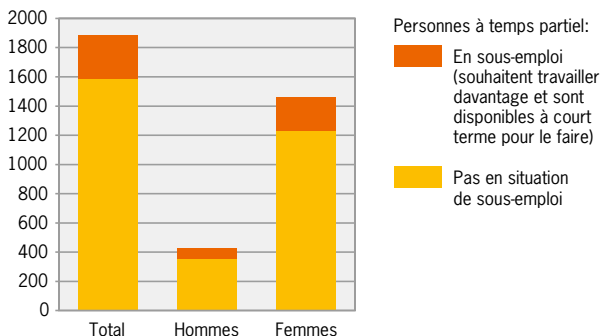
© OFS 2014

■ Personnes en sous-emploi

Le nombre de personnes travaillant à temps partiel se montait à 1,584 million au 4^e trimestre 2013 (+53'000 par rapport au 4^e trimestre 2012). Parmi celles-ci, 300'000 étaient en sous-emploi, c'est-à-dire qu'elles souhaitent travailler davantage et étaient disponibles à court terme pour le faire. Le taux de sous-emploi s'élevait à 6,4% aussi bien au 4^e trimestre 2012 qu'au 4^e trimestre 2013.

Personnes en sous-emploi

Concept population résidente permanente,
en milliers, 4^e trimestre 2013



Source: ESPA

© OFS 2014

■ **Progression du temps partiel chez les pères**

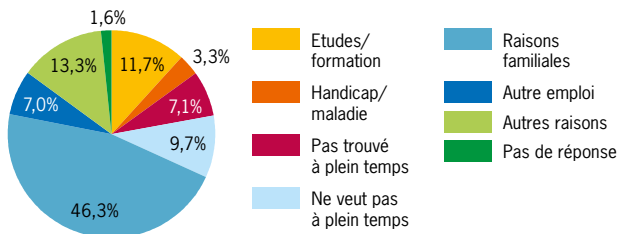
En 2003 comme en 2013, 80,2% des femmes actives occupées avec enfant(s) de moins de 15 ans dans le ménage travaillaient à temps partiel. Chez les hommes, la part correspondante reste faible, mais elle augmente, passant de 5,8% en 2003 à 9,3% en 2013. En ne retenant que les hommes avec de très jeunes enfants dans le ménage (enfants de moins de 7 ans), la part de temps partiel était de 10,5% en 2013.

■ **Près de la moitié du travail à temps partiel est motivé par des raisons familiales**

Parmi les motifs principaux de l'exercice d'un emploi à temps partiel chez les 15–54 ans figurent les raisons familiales (46,3% des motifs invoqués; 15,7% chez les hommes et 52,9% chez les femmes), le suivi d'une formation (11,7%), le fait de n'avoir pas trouvé un plein temps (7,1%), l'exercice d'un autre emploi (7,0%) et les raisons de santé (3,3%). Enfin, 9,7% indiquent ne pas souhaiter un travail à plein temps et 13,3% avancent d'autres raisons sans en préciser la nature.

Personnes actives occupées (sans les apprentis) de 15 à 54 ans à temps partiel selon les raisons du temps partiel

Concept population résidente permanente, en %, 2013



Source: ESPA

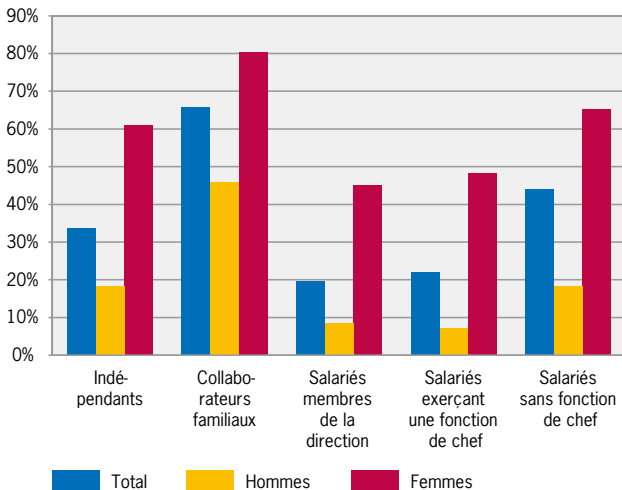
© OFS 2014

■ **Temps partiel: des différences marquées selon la situation dans la profession**

Une part légèrement plus élevée de salariés que d'indépendants travaillent à temps partiel (36,2 contre 33,7%). Parmi les salariés, des différences importantes apparaissent selon le niveau hiérarchique et le sexe: 19,6% des salariés membres de la direction occupent un temps partiel. Pour ce type de poste, la part de temps partiel est de 45,2% chez les femmes contre 8,6% chez les hommes. La part de temps partiel chez les salariés avec fonction de chef est de 21,9% (femmes: 48,3%; hommes: 7,1%). Elle est deux fois plus importante chez les salariés sans fonction de chef (43,9%; femmes: 65,3%; hommes: 18,4%).

Part d'actifs occupés (sans les apprentis) à temps partiel selon la situation dans la profession et le sexe

Concept population résidente permanente, en %, 2013



Source: ESPA

© OFS 2014

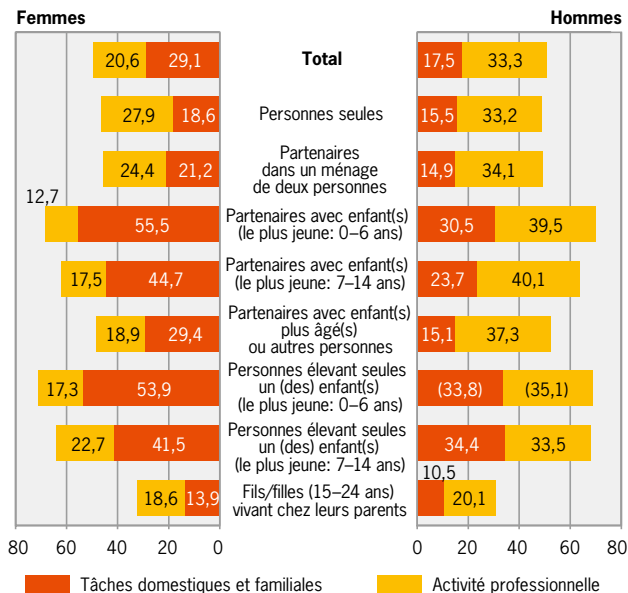
■ **Charge totale de l'activité professionnelle et du travail domestique et familial**

Du fait du cumul de leur activité professionnelle et des tâches domestiques et familiales, les mères et pères d'enfants de moins de 15 ans doivent souvent faire face à un nombre très élevé d'heures de travail. C'est particulièrement le cas des parents d'enfants de moins de 7 ans.

Bien que les rôles sur les plans professionnel et familial se répartissent de manière inégale dans notre société, la charge de travail incombant aux hommes et aux femmes dans des situations familiales comparables est dans l'ensemble quasiment la même. Dans un couple élevant un ou plusieurs enfants de moins de 7 ans, les femmes travaillent en moyenne 68 heures par semaine et les hommes 70 heures. Les personnes élevant seules des enfants assument un horaire de travail comparable.

Nombre d'heures consacrées à l'activité professionnelle et au travail domestique et familial¹ selon la situation familiale

Concept population résidante permanente, en heure par semaine, 2013



¹ Seulement personnes en âge d'exercer une activité professionnelle (femmes de 15 à 63 ans, hommes de 15 à 64 ans).

(chiffre): extrapolation basée sur moins de 50 observations.
Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.

Source: ESPA

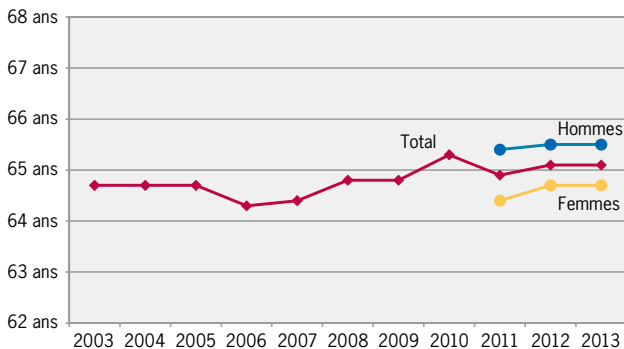
© OFS 2014

■ L'âge moyen à la sortie du marché du travail reste proche de 65 ans

En 2013, l'âge moyen estimé à la sortie du marché du travail chez les personnes de 58 à 75 ans est de 65,1 ans. Cet âge à la sortie du marché du travail n'évolue pas très fortement (il s'établissait à 64,7 ans en 2003). En 2013, on relève un écart de près d'un an entre hommes (65,5 ans) et femmes (64,7 ans).

Age moyen à la sortie du marché du travail (sont considérées les sorties intervenant entre 58 et 75 ans)

Concept population résidante permanente, 2003–2013



Note: La distinction hommes-femmes est disponible dès 2011

Source: ESPA

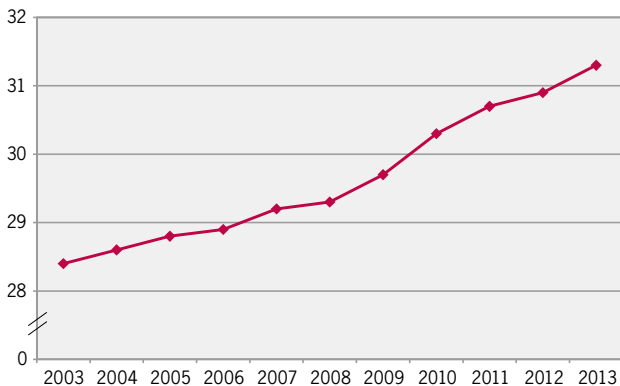
© OFS 2014

■ Augmentation du nombre des aînés pour 100 actifs

Entre 2012 et 2013, le nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes actives de 15 à 64 ans passe de 30,9 à 31,3. Sur les 10 dernières années, le vieillissement démographique conduit à une augmentation rapide de ce rapport en dépit de la participation en hausse au marché du travail: on comptait en 2003 seulement 28,4 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes actives de 15 à 64 ans.

Nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes actives de 15 à 64 ans

Concept population résidente permanente, 2003–2013



Source: ESPA

© OFS 2014

■ Personnes actives occupées

Sont considérées comme actives occupées les personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence,

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération
- ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (absence pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant
- ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.

■ Chômeurs au sens du BIT

(BIT = Bureau international du Travail)

Sont considérées comme chômeurs au sens du BIT les personnes âgées de 15 à 74 ans

- qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence
- et qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes
- et qui étaient disponibles pour travailler.

■ Personnes actives

Sont considérées comme actives les personnes actives occupées et les chômeurs au sens du BIT. Les personnes actives constituent l'offre de travail.

■ **Personnes en sous-emploi**

Sont considérées comme étant en sous-emploi les personnes actives occupées

- qui présentent une durée normale de travail inférieure aux 90% de la durée normale de travail dans les entreprises et
- qui souhaitent travailler davantage et
- qui sont disponibles pour prendre dans les trois mois qui suivent un travail impliquant un taux d'occupation plus élevé.

■ **Plein temps/temps partiel**

Sont considérées comme travaillant à plein temps les personnes actives occupées présentant un taux d'occupation de 90% ou plus.

■ **Age moyen à la sortie du marché du travail**

Cet indicateur est calculé en faisant la moyenne pondérée des âges à la sortie du marché du travail. Est considérée comme sortant du marché du travail toute personne passant du statut de personne active à celui de personne non active entre 2 interviews ESPA (interviews séparées d'un an). Seules sont considérées les sorties du marché du travail intervenant entre 58 et 75 ans.

■ Population résidante permanente

Toutes les personnes résidant en Suisse durant une année au moins sont assimilées à la population résidante permanente (Suisse avec domicile principal en Suisse et étrangers séjournant en Suisse pendant au moins 12 mois).

■ Concept intérieur

L'activité productive selon le concept intérieur désigne l'activité réalisée à l'intérieur du territoire économique suisse, qu'elle soit le fait de résidents ou de non-résidents. Ainsi, les frontaliers et les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée exerçant une activité professionnelle en Suisse sont deux groupes qui ne font pas partie de la population résidante permanente mais qui sont compris dans le concept intérieur.

■ Définition des taux

$$\text{Taux d'activité} = \frac{\text{population active}}{\text{population de référence}} \times 100$$

$$\text{Taux de chômage au sens du BIT} = \frac{\text{nombre de chômeurs au sens du BIT}}{\text{population active}} \times 100$$

$$\text{Taux de sous-emploi} = \frac{\text{nombre de personnes en sous-emploi}}{\text{population active}} \times 100$$

■ Hotline pour les personnes interviewées dans l'ESPA

Si vous souhaitez nous communiquer un changement de coordonnées, prendre un rendez-vous pour réaliser l'interview ou que vous avez des questions concernant le déroulement de l'enquête, contactez-nous du lundi au vendredi de 10h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 au numéro gratuit **0800 00 25 24**.

■ Encore des questions?

Pour de plus amples informations concernant les publications et les résultats de l'ESPA, vous pouvez consulter notre site Internet: **www.espa.bfs.admin.ch**

Notre service d'information se tient à votre disposition pour tout complément d'information:

E-mail: info.arbeit@bfs.admin.ch

Téléphone: 058 463 64 00

Fax: 058 463 64 87

Office fédéral de la statistique
Section Travail et vie active
Espace de l'Europe 10
2010 Neuchâtel

